

Conditions de fabrication

Migros s'engage pour l'application de standards sociaux contraignants dans la fabrication de ses produits. En 2014, elle a poursuivi l'application de systèmes de standards sociaux et a donné à ses fournisseurs les moyens de créer des conditions de travail socialement responsables et sûres.

Dans l'achat des produits, Migros est un acteur international avec des chaînes logistiques à travers le monde entier. Afin de s'assurer que les marchandises proviennent de fournisseurs qui proposent à leurs collaborateurs des conditions de travail sûres et socialement responsables, Migros applique divers standards sociaux tout le long de sa chaîne de création de valeur. De plus, Migros investit avec ses partenaires dans la formation de ses fournisseurs pour garantir des améliorations à long terme des conditions de travail dans leurs usines. En même temps, Migros s'engage dans divers comités et initiatives qui se fixent comme objectif l'application et le développement de standards sociaux internationaux.

Des standards sociaux pour de meilleures conditions de travail

L'application de conditions de travail socialement responsables et sûres fait partie des exigences de base du groupe Migros et doit par conséquent être respectée par toutes les entreprises du groupe. Une chaîne logistique transparente est la condition de l'application de conditions de travail sûres et socialement responsables chez les fournisseurs. Pour cela, Migros entretient une base de données fournisseurs qui contient des informations sur les différents maillons de la chaîne logistique. De plus, ses fournisseurs sont tenus de lui remettre des rapports d'audit et des certificats relatifs à l'application de ces standards.

Le recensement systématique facilite une analyse des risques de chaque fournisseur ainsi que l'introduction et l'application de systèmes de standards sociaux. Ce recensement s'effectue selon des critères tels que le type de chaîne logistique, le pays de fabrication, la branche ou le volume du chiffre d'affaires. Si un producteur est considéré comme étant exposé à des risques, il est alors soumis à un processus d'audit. Pour les intermédiaires, la première étape consiste à garantir la transparence dans la chaîne logistique afin d'identifier clairement les ateliers et sites de production. Parmi les 99 pays de production où Migros achète des matières premières et produits, 52 sont des pays à risque.

En 2014, Migros a collaboré à l'échelle du groupe avec 7705 fournisseurs. 4125 d'entre eux disposent de chaînes logistiques présentant un potentiel de risque, entre autres en raison d'un manque d'informations sur la chaîne logistique ou parce que la production a lieu dans des pays à risque. Pour contrôler que ses fournisseurs appliquent ces standards sociaux, Migros s'appuie principalement sur la Business Social Compliance Initiative (BSCI) et intègre ces derniers dans le processus BSCI.

BSCI: en 2014, l'Asie est au centre de l'attention

Pour Migros, le code de conduite de la BSCI représente le noyau dur des exigences imposées aux fournisseurs dans le domaine des standards sociaux. A défaut d'adopter un standard équivalent (par ex. SA 8000), tous les producteurs doivent appliquer ce code, indépendamment de leur catégorie de produits.

Les producteurs sont intégrés dans le processus de la BSCI sur la base de l'évaluation du risque (par ex. en fonction du pays, de la branche, du volume du chiffre d'affaires, etc.). Lors d'un audit BSCI, des experts indépendants contrôlent pendant plusieurs jours les usines concernées et, lorsque des défauts ont été constatés, proposent des mesures d'amélioration. Les mesures appliquées sont contrôlées lors d'un audit successif.

En 2014, 294 audits BSCI ont été effectués, dont la majorité en Chine. 44 entreprises (15%) ont obtenu un bon résultat. 149 entreprises (51%) présentent des défauts mineurs et 101 entreprises (34%) sont invitées à pallier des défauts majeurs. Ces chiffres se situent dans la moyenne de la branche.

Le code de la BSCI représente le cœur des exigences imposées aux fournisseurs dans le domaine Standards sociaux de Migros.

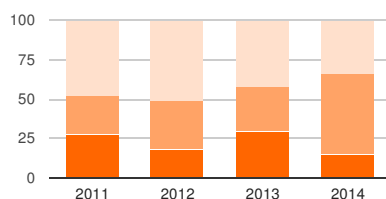
Un défaut mineur signifie par exemple que parmi les ouvriers dont les tâches génèrent des poussières, tous ne portent pas de masque de protection ou que les gants de protection ne sont pas utilisés lors de certains travaux. En revanche, un défaut majeur peut être par exemple des systèmes d'alerte précoces faisant défaut ou un nombre d'extincteurs insuffisant. Les usines sont invitées à éliminer ces défauts avec le soutien du domaine Standards sociaux de Migros.

La plupart des défauts identifiés chez les fournisseurs de Migros concernent les domaines Santé et sécurité dans l'entreprise (OHS), Durée maximale du travail et Rémunération. Ce problème est très courant dans les usines des pays d'Extrême-Orient. En revanche, les défauts dans les domaines Travail des enfants, Travail forcé et Discrimination sont plutôt rares. Pour ce qui est de la discrimination, un audit BSCI a permis de déceler chez un producteur une politique d'entreprise qui permet l'embauche de femmes uniquement âgées de moins de 25 ans afin d'éviter les cas de grossesse parmi les effectifs. Dès qu'elle a pris connaissance de ce cas, Migros est intervenue immédiatement. Cette pratique discriminatoire a alors été supprimée et la situation a ensuite été vérifiée par un nouveau contrôle BSCI.

Outre l'application constante du standard par ses fournisseurs, Migros, en qualité de membre fondateur, s'engage activement dans les activités de divers comités BSCI afin de développer le standard et de l'adapter à l'évolution des besoins de l'entreprise et de la société civile. En 2014, l'ensemble du système d'audit a été remanié dans le cadre de la révision du code de bonne conduite BSCI en collaboration avec le secrétariat de la BSCI à Bruxelles. Les travaux n'ont pas été achevés et Migros reste active dans plusieurs groupes de travail.

Résultats des audits BSCI: premiers audits et audits de suivi

Résultats des audits de la BSCI: premiers audits et audits de suivi
(en %)



■ Satisfaisant
■ A améliorer
■ Non satisfaisant

Audits BSCI: répartition des violations par thèmes

Audits BSCI: répartition des violations par thèmes
(réparti par violations par chapitre d'audit)

	2011 ^[1]	2012 ^[1]	2013	2014
Système de gestion	13	12	8	18
Documentation	6	19	15	21
Durées maximales du travail	97	92	50	65
Rémunération	84	82	54	69
Travail des enfants	4	3	4	1
Jeunes travailleurs	0	0	0	0
Travail forcé	3	8	1	3
Droits à la liberté d'association et à la négociation collective	2	3	1	0
Discrimination	1	5	1	2
Conditions de travail (propreté, ventilation, etc.)	3	5	1	2

Santé et infrastructures sociales	2	7	15	14
Sécurité au travail (OHS)	36	27	50	59
Logements	0	0	0	0
Exigences environnementales	16	6	3	7
Nombre total de violations	267	269	203	261
Nombre total des audits chez des producteurs Migros ²	248	246	206	294

1 En raison de l'évolution des données, les chiffres ont changé par rapport à l'exercice précédent

2 C'est possible que plusieurs violations sont décelées par audit effectué

GlobalGAP-GRASP: des conditions de travail justes en Europe

En 2014, le Commerce de détail par le canal des coopératives de Migros a porté une attention particulière à la production primaire de fruits et légumes en Espagne et en Italie.

Le Commerce de détail applique le standard GlobalGAP-GRASP aux producteurs agricoles italiens et des provinces espagnoles d'Almeria, Murcia et Huelva. Tout d'abord, Migros a accordé son attention notamment à la province d'Almeria et a organisé deux visites chez des producteurs.

En plus du standard international GlobalGAP pour de bonnes pratiques agricoles, qui prescrit des exigences en termes de culture, de sécurité alimentaire, de sécurité au travail et de protection de l'environnement, le module supplémentaire GRASP (Global GAP Risk Assessment on Social Practice) prescrit de bonnes pratiques sociales et des conditions de travail correctes dans la production agricole (par ex. représentants des ouvriers, procédure de plainte, salaires minimal).

En 2014, le standard GRASP a été appliqué chez 33 fournisseurs et 250 producteurs en Italie. Cela représente 27% des producteurs du Commerce de détail par le canal des coopératives en Italie. En Espagne, 62 fournisseurs ont été intégrés dans le processus GRASP et 2433 producteurs ont été contrôlés selon le standard GRASP, à savoir 65% de tous les producteurs espagnols impliqués dans le Commerce de détail par le canal des coopératives. La part de producteurs contrôlés selon le standard GRASP est en constante augmentation. Cette part continuera d'augmenter avec l'extension à la Grèce et à Israël à partir de 2015.

Pendant l'exercice sous revue, Migros a participé à l'organisation d'une table ronde sur GRASP dans la région d'Almeria et a invité ses fournisseurs de légumes. Près de cent représentants et représentants des fournisseurs, des syndicats et des détaillants étaient présents. Ce chiffre représente un fournisseur sur deux de Migros à Almeria. La formation et les séminaires ont porté sur la révision de la liste de contrôle GRASP ainsi que sur son interprétation dans le contexte espagnol (les exigences de GRASP telles que le salaire minimal et la durée de travail ont été ajustées au contexte local). Au cours des séminaires, les participants ont par exemple discuté de l'élection de représentants des ouvriers dans les exploitations.

Migros est également représentée dans le comité des parties prenantes de GlobalGAP GRASP, qui se réunit tous les trois mois. En 2014, un sujet de discussion important a été le remaniement de la liste de contrôle pour les audits réalisés chez les producteurs ainsi que le règlement général de GRASP.

Donner les moyens aux fournisseurs d'assurer la sécurité sur le lieu de travail

Outre les audits, Migros aide les fournisseurs à appliquer les standards sociaux dans la chaîne logistique avec des formations, des visites dans les usines et des formations. L'objectif du Commerce de détail par le canal des coopératives est de participer activement à l'amélioration des conditions de travail des 75'000 collaborateurs des fournisseurs d'ici fin 2015.

Jusqu'à la fin 2014, près de 101'496 personnes ont suivi des formations ou des

En Italie et dans les provinces espagnoles d'Almeria, Murcia et Huelva, le commerce de détail de Migros applique le standard GlobalGAP-GRASP auprès des producteurs agricoles.

programmes d'habilitation. L'objectif a donc été atteint.

En 2014, la priorité a été accordée à l'Asie: Migros a envoyé des experts dans 45 exploitations et usines en Chine, en Thaïlande, au Vietnam, en Inde et au Bangladesh. Elle y a examiné les conditions de travail et proposé des mesures d'amélioration. Les défauts ont fait l'objet d'un compte rendu, photos à l'appui, et des mesures d'amélioration ont été définies. Des exemples de bonnes pratiques d'usines similaires peuvent servir à éliminer ces défauts. Les compétences en la matière ont été déléguées aux bureaux d'approvisionnement en Inde et à Hong Kong, qui, le cas échéant, organisent une visite supplémentaire afin d'aider les usines dans l'élimination des défauts.

Les experts de Migros ont également recours à des séminaires d'e-learning et à des workshops externes pour soutenir les producteurs dans l'application de standards de travail. En 2014, 14 fournisseurs et usines au total ont été invités à suivre une formation d'e-learning. Les séminaires couvrent des sujets tels que la protection contre les incendies, la gestion des salaires, la sécurité au travail et la protection environnementale au moyen d'exemples pratiques et dans la langue locale.

Formation des fournisseurs: priorité au Bangladesh

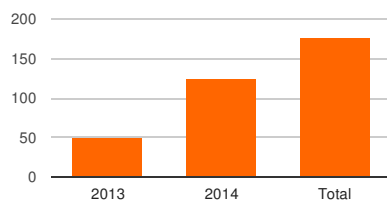
Pendant l'exercice sous revue, en réaction à l'effondrement d'une usine de Rana Plaza en 2013, Migros a déployé des efforts particulièrement importants au Bangladesh. Outre la garantie de conditions de travail socialement responsables, elle a effectué des contrôles au niveau de la sécurité des bâtiments dans les usines textiles de ses fournisseurs. Des ingénieurs formés ont évalué la sécurité des bâtiments de toutes les usines qui produisent au Bangladesh pour le compte de Migros et ont proposé des mesures d'amélioration.

Aucune violation majeure des directives relatives à la sécurité des bâtiments n'a été découverte. Seuls des défauts tels que l'absence de portes anti-incendie ou des détecteurs de fumée défectueux ont été constatés. Migros soutient les usines dans la suppression des défauts et envoie régulièrement des collaborateurs en visite sur place. De plus, la direction des usines a été invitée aux formations sur la sécurité contre les incendies. Pour tester la transmission des connaissances, la direction de l'usine d'un producteur a réalisé un scénario d'évaluation en présence des experts du domaine Standards sociaux. Résultat: les plus de 1000 employés ont quitté le bâtiment de 5 étages en moins de quatre minutes.

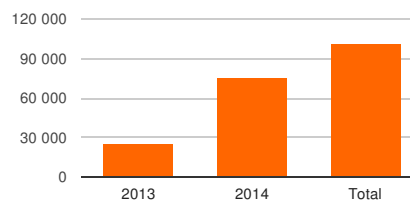
En 2014, en réaction à l'effondrement de l'usine de Rana Plaza, Migros a renforcé ses efforts au Bangladesh pour garantir la sécurité des bâtiments dans les usines textiles.

Capacity Building: nombre d'usines et collaborateurs touchés

Capacity Building: Nombres d'entreprises et collaborateurs



Capacity Building: Nombres d'entreprises et collaborateurs



■ Usines impliquées

■ Collaborateurs impliqués

Plus d'informations sur les conditions de fabrication Autres sujets

Des textiles ECO socialement responsables

Dès la fin de l'année 2017, tous les articles textiles des marques propres du groupe Migros seront produits à 100% selon les directives strictes du label Eco [<http://www.migros.ch/generation-m/fr/labels-produits/assortiment-durable/textile.html>]. Eco est synonyme de traçabilité, de conditions de travail sûres et de production textile écocompatibles et sans produits nocifs. Fin 2014, les trois quarts des vêtements Migros portaient le label Eco.

Migros KIDS School en Inde du Sud

Aujourd'hui, quelque 1500 enfants fréquentent l'école Migros KIDS School en Inde du Sud [<http://www.migros.ch/fr/medias/communiques/communiques-2014/migros-kids-school.html>] , officiellement fondée en l'an 2000. Initié en 1995 avec le concours de la fondation KIDS Köln dans le but de lutter contre le travail des enfants, ce projet qui avait débuté sous la forme d'une salle de classe improvisée à Tirupur s'est développé au fil du temps pour devenir une école privée renommée pour les enfants de milieux défavorisés. L'avenir de cet établissement est assuré grâce au soutien des fournisseurs textiles sur place, qui livrent également Migros. En 2014, la KIDS School s'est apprêtée à voler de ses propres ailes.

Global Social Compliance Programme (GSCP)

Avec les quatre plus grands détaillants au monde, Migros compte parmi les membres fondateurs du Global Social Compliance Programme (GSCP) [<http://www.migros.ch/generation-m/fr/developpement-durable/Actualite/archive/mmkw50-initiative-gscp.html>] . Le GSCP est une initiative à laquelle participent plusieurs acteurs et dont l'objectif est de créer une harmonisation des standards et des initiatives existants dans les domaines de la compatibilité sociale et de la protection de l'environnement.